

<p><b>REPUBLIQUE FRANÇAISE</b></p> <p>oo oo oo oo oo oo oo</p> <p><b>DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES</b></p> <p>oo oo oo oo oo oo oo</p> <p><b>COMMUNAUTE DE COMMUNES CONFLENT CANIGÓ</b></p>	<p><b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CONFLENT CANIGÓ</b></p> <p>oo oo oo oo oo oo oo</p> <p><b>SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 2022</b></p>
<p><b>Nombre de Conseillers en exercice : 71</b>  <b>Présents à la séance : 45</b>  <b>Ont participé au vote : 57</b>  <b>Pour : 56 Contre : 0 Abstention : 1</b>  <b>Date de la convocation : 22 septembre 22</b></p>	<p>L'an deux mille <b>VINGT DEUX</b> et le <b>VINGT NEUF SEPTEMBRE</b>, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Conflent Canigó s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de sa réunion, sous la présidence de <b>Monsieur Jean-Louis JALLAT, Président.</b></p>
<p><b>Objet :</b></p> <p><b>Nomination des membres de la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés</b></p> <p><b>N° d'Ordre : 280-22</b></p>	<p><b>ASSISTAIENT A LA SEANCE :</b> Fernand CABEZA, Éric MAHIEUX, Jean-Louis BOSC, Olivier CHAUVEAU, Josette PUJOL, Patrick MARCEL, Michel LLANAS, Johanna MESSAGER, Patrice ARRO, Daniel ASPE, Roger PAILLES, Marie-Edith PERAL, Claude ESCAPE, Chantal CALVET, Jean-François LABORDE, Jean-Pierre VILLELONGUE, Anne LAUBIES, Gérard QUES, Christian TRIADO, Jean-Louis JALLAT, Géraldine BOUVIER, Ahmed BEKHEIRA, Elisabeth PREVOT, Etienne TURRA, Corinne DE MOZAS, Agnès ANCEAU-MORER, Thérèse GOBERT-FORGAS, Bernard LAMBERT, Gladys DA SILVA, David MONTAGNE, Laurent CHARCOS, Nicolas BERJOAN, Aude VIVES, Christelle LAPASSET, Olivier GRAVAS, Jean-Louis SALIES, Jean-Jacques ROUCH, Claude SIRE, Henri GUITART, Christine HIERREZUELO, Pierre SERRA, Patrick LECROQ, René DRAGUE, Bruno GUERIN.</p> <p><b>ABSENTS REPRESENTES PAR UN SUPPLEANT :</b> Françoise ELLIOTT était représentée par Cédric TAMISIER,</p> <p><b>ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :</b> Stéphane GILMANT a donné procuration à Olivier GRAVAS, Anne-Marie CANAL a donné procuration à Christian TRIADO, Thierry BEGUE a donné procuration à Jean-Louis JALLAT, Yves DELCOR a donné procuration à Elisabeth PREVOT, Guy PEIX a donné procuration à Gladys DA SILVA, Nathalie CORNET a donné procuration à Géraldine BOUVIER, Claire LAMY a donné procuration à Corinne DE MOZAS, Jean MAURY a donné procuration à Christelle LAPASSET, Jean SERVAT a donné procuration à Roger PAILLES, Nicole BEAUX a donné procuration à Bruno GUERIN, Raphaël VIGIER a donné procuration à Henri GUITART, Marie-France MARTIN a donné procuration à René DRAGUE,</p> <p><b>ABSENTS EXCUSES :</b> Sébastien NENS, Philippe DORANDEU, Yaël DELVIGNE, Guy CASSOLY, Jean-Luc BLAISE, André ARGILES, Éric RODRIGUEZ, Jean CASTEX, Jean-Christophe JANER, André JOSSE, Jean-Marie MAYDAT, Guy BOBE, Alain ESTELA, Robert JASSEREAU.</p>
<p><b>Secrétaire de Séance : Christelle LAPASSET</b></p>	

**Le Président,**

**RAPPELLE** que la Communauté de Communes porte un Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) qui sera prochainement renouvelé.

**DIT QUE** l'article R. 541-41-22. du code de l'environnement édicte « Une commission consultative d'élaboration et de suivi du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés est constituée par la collectivité territoriale ou le groupement de collectivités territoriales, qui en fixe la composition, nomme son président et désigne le service chargé de son secrétariat. Elle définit son programme de travail, son mode de fonctionnement et des modalités de concertation avec les acteurs concernés par la prévention des déchets ménagers et assimilés sur le territoire qui ne sont pas représentés dans la commission. »

**PROPOSE** au Conseil de fixer la composition de cette commission comme suit :

Président : Jean MAURY, Vice-Président en charge des déchets

Secrétariat : Nicolas MAZIERES, chargé de mission PLPDMA

Membres :

- L'AICO - Mme RIERA et Mme CODRON,
- L'association « Les Folies Vergères » de Mosset,
- Mme Suzanne GOMMERAT à Mosset,
- Mme Judith ALEXANDRE, habitante de Prades,
- Sydetom66 Olivier ROIG et Anthony MARTI,
- La Région Occitanie Benoit THIERRY,
- Johanna MESSAGER.

**DEMANDE** à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer.

**Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé de son Président et après en avoir délibéré valablement, par 56 voix POUR et 1 ABSTENTION.**

**DECIDE** de nommer les membres ci-dessus au sein de la commission consultative d'élaboration et de suivi du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés, telle que présentée par le Président.

**DONNE TOUT POUVOIR** à Monsieur le Président pour signer toutes les pièces permettant de mener à bien cette opération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus par tous les membres présents qui ont signé sur la minute.

Le 05 octobre 2022.  
Pour extrait, certifié conforme,  
Le Président,  
Jean-Louis JALLAT.

